



Monsieur Benoit PAYAN
Maire de Marseille
Hôtel de Ville

Marseille, le 22 juin 2022

Objet : Pont du 14 juillet 2022

Monsieur le Maire,

Nous vous avons sollicité le 23 mai dernier concernant le traitement équitable de l'ensemble du personnel municipal à propos du pont de l'ascension (27 mai 2022) accordé au personnel des crèches.

Malgré l'absence de réponse de votre part, nous réitérons notre demande d'étendre le « pont du 14 juillet 2022 » à l'ensemble des agents de la Ville de Marseille sans discrimination.

Aucun agent ne démérite par rapport aux autres.

Les employés municipaux ne méritent pas d'être punis alors même qu'ils se débattent tous avec les difficultés de fonctionnement de l'Administration Municipale pour accomplir leurs missions de service public au quotidien.

Le personnel municipal attend un geste de votre part. Nous vous remercions de ne pas les ignorer.

Dans l'attente d'une réponse formelle de votre part, nous vous prions, Monsieur le Maire, d'accepter l'expression de nos salutations distinguées.

Ludovic BEDROSSIAN

Président section locale CFTC
Ville de Marseille

Daniel VENEZIA

Président SNT CFE CGC section locale
Ville de Marseille

Copie pour information :

- Olivia FORTIN, Adjointe au Maire
- Didier OSTRE DGS
- Aude FOURNIER, DGA Transformer nos Pratiques